

Mesdames et Messieurs,

Le débat sur le libre-échange a suscité de vives émotions. Il arrive que dans le feu de l'action, on prononce des paroles exagérées ou involontairement erronnées. Je crains qu'aucune de ces excuses ne s'appliquent aux dires de M. Turner et de M. Broadbent durant les débats télévisés. Ils avaient préparé leurs arguments et les ont repris depuis. Ce qu'ils ont déclaré était non seulement délibéré, mais faux.

Je reviendrai aujourd'hui sur leur argument le plus choquant, à savoir qu'en raison du libre-échange, les personnes âgées ont à craindre pour leur pension de vieillesse, les personnes malades pour leurs soins de santé, celles au chômage pour leurs prestations. En fait, que tous les Canadiens ont à craindre que l'ensemble de notre système de programmes sociaux ne soit balayé en raison du libre-échange.

M. Turner a déclaré

(Les Libéraux) ne signeront jamais une entente qui remet en d'autres mains notre contrôle et notre capacité d'administrer... nos programmes sociaux... ainsi que le fait l'entente commerciale signée par M. Mulroney.

Quant à M. Broadbent, il a déclaré

(L'accord de libre-échange) constitue une menace pour nos familles... notre assurance-maladie et nos pensions.

Le Premier ministre a mis M. Broadbent au défi de lui citer une disposition particulière de l'Accord, qui affecte nos programmes sociaux. M. Broadbent en a été incapable. La raison est bien simple.

L'Accord de libre-échange ne couvre pas les programmes sociaux. Les seuls services couverts par l'Accord sont ceux cités à l'Annexe 1408. Les services fournis par le gouvernement n'y figurent pas. Ils ne font pas partie de l'Accord. Ce qui est normal, celui-ci portant sur les règles du commerce extérieur, non sur la politique sociale nationale.

M. Broadbent a déclaré

(M. Mulroney) a accepté de permettre aux Américains d'avoir leur mot à dire à propos de